



COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le douze mai deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, sous la présidence de M. Bernard PANNEQUIN – Maire.

Étaient présents : Bernard PANNEQUIN, Jean-Michel GUILLOT, Lionel RANVAL, Emilie PETIT, Caroline ANJORAN, Jeannine COULLON, Thierry GAUTHIER, Déborah MONTREAU, Didier THEVENOT.

Absents excusés : Guillaume RANDUINEAU

Ouverture de la séance : Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h35. Emilie PETIT est nommée **secrétaire de séance**.

1/ Révision du loyer d'un logement communal (délibération 2022/23)

Révision du loyer du logement sis 7 rue du lavoir (Rez De Chaussée) au 1^{er} juillet de chaque année. Le loyer est révisé selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE (4^e trimestre) soit une augmentation de **+1,61%**

2/ Programmation travaux

Les travaux de voirie seront effectués au mois de septembre mais les 2 terrains de pétanque devraient être créés en juin. La pompe à chaleur de la cantine sera remplacée en septembre.

3/Permanence conseiller départemental

M. Yves LECUIR tiendra une permanence en mairie jeudi 19 mai de 16h15 à 17h15

4/Préparation bureau de vote 12 et 19 juin

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

5/Questions diverses

- Le conseil communautaire du mardi 5 juillet 2022 se tiendra à la salle des fêtes de Saint-Bohaire. La séance est ouverte au public.

- Une réflexion est en cours concernant la possibilité de procéder à une extinction nocturne de l'éclairage public une partie de l'année. La commune sollicitera l'entreprise en charge de la maintenance de l'éclairage public pour en étudier les possibilités techniques et le coût.

6/ Comptes-rendus de réunions et commissions

08/04 : réunion PLUiHD (B. Pannequin, J-M. Guillot)

12/04 et 15/04 : réunion du SMAEP Landes/St Lubin (J-M. Guillot, L. Ranval)

13/04 : réunion France Services (L. Ranval)

25/04 : rencontre avec le SMB Cisse (B.Pannequin, J-M. Guillot, L. Ranval)

26/04 : Rdv avec l'entreprise Eiffage pour la pompe à chaleur de la cantine (B. Pannequin, J-M. Guillot, L. Ranval)

29/04 : Bureau Communautaire (B. Pannequin)

03/05 : Rencontre avec les commissaires enquêteurs PLUiHD (J-M. Guillot, J. Coullon, E. Petit)

07/05 : cérémonie du 8 mai

10/05 : réunion commission communautaire développement et attractivité du territoire (J-M. Guillot, L. Ranval)

13/05 : Bureau Communautaire (B. Pannequin)

Pays des Châteaux : La candidature du restaurant scolaire de Saint-Bohaire a été retenue pour le Projet Alimentaire Territorial (PAT) mené par le Pays des Châteaux. L'objectif principal est de favoriser la relocalisation d'une alimentation saine et variée. L'un des axes de cette stratégie alimentaire porte sur la sensibilisation et l'accès de tous les publics à une alimentation saine et locale, notamment à travers l'école. Depuis le 1er janvier 2022, la loi EGALIM oblige les restaurations collectives publiques à proposer 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité, dont 20% de bio minimum. Aussi, se saisir dès à présent de ces questions d'alimentation à l'école rendra les transformations nécessaires moins coûteuses et plus adaptées. L'objectif de cet accompagnement est de mettre en place une sensibilisation au goût, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, aux produits locaux et bio, à la diversification des protéines par l'augmentation des protéines végétales, à la valorisation des déchets alimentaires, sur les obligations de la loi EGALIM et la loi Climat et Résilience. Un programme d'actions a été établi visant à sensibiliser, au sein de l'école et du restaurant scolaire, les élèves, les enseignants, la cuisinière et le personnel périscolaire lors de l'année scolaire 2022-2023. Cet accompagnement a commencé au mois de mars et s'étendra jusqu'en juin 2023.